



Lettre Muscadienne

N°12

ÉDITO

Chères muscadiennes, chers muscadiens,

Je vous présente au nom du conseil municipal mes meilleurs vœux pour 2025, une bonne santé parce que l'essentiel est là. Que cette année vous soit la plus belle et la plus douce possible et qu'elle vous permette de porter vos projets personnels ou professionnels sur les voies de la réussite.

Collectivement, je formule le vœu que cette nouvelle année place en son cœur les valeurs qui doivent toujours nous animer sous le signe de la solidarité, de la fraternité, du partage et de la bienveillance, qu'elle soit celle qui mette un point final aux conflits mondiaux qui affectent et affaiblissent un peu plus chaque jour les populations civiles et ceci aux portes de l'Europe, que cessent les actes de terrorisme dont les seules victimes sont des humains innocents, quelques soient leur nationalité, leur religion ou leur conviction. Plus nationalement, je souhaite que l'année 2025 soit une année d'apaisement après le marasme politique dans lequel le pays a été plongé depuis la décision de dissolution de l'assemblée nationale.

Localement, je souhaite remercier les membres du CCAS pour l'organisation du repas des aînés. Ce moment, fort apprécié de nos aînés est l'occasion de nous réunir et de leur manifester notre amitié. Je souhaite également leur exprimer ma gratitude à tous les bénévoles pour leur investissement tout au long de l'année tant pour la vente des brioches de l'APEI, la réalisation des décorations de Noël ou encore le fleurissement de notre village.

J'adresse mes félicitations à mon adjointe, Virginie, qui met un point d'honneur à fleurir notre commune en innovant chaque année. Je souhaitais remercier chaleureusement les personnes qui se sont investies dans la préparation et l'organisation du départ du tour de l'Avenir cet été. Aussi en termes de population, les chiffres définitifs du recensement font état de 1369 habitants. Je voudrais finir mon propos en remerciant l'ensemble du personnel communal qui œuvre pour faire vivre le service public au quotidien et souhaiter la bienvenue à Hyacinthe DOLE, notre nouvelle secrétaire de mairie qui nous a rejoint début décembre. Exprimer ma gratitude aux équipes de la CCVA toujours prêt à nous accompagner. Remercier également les adjoints et les conseillers municipaux pour leur présence, leur engagement à mes côtés.

Il me reste à vous renouveler au nom du conseil municipal tous nos vœux pour cette année 2025.

Horaires de la mairie

Du mardi au vendredi : 8h30 - 12h et 14h - 17h

Le samedi : 9h - 12h

☎ 03 84 37 82 67

✉ secretariat@mouchard.fr

🌐 www.mouchard.fr

📘 Mouchard commune

☎ 03 63 55 00 50

Horaires de l'agence postale

Du mardi au samedi : 9h - 12h

☎ 03 63 55 00 50



INFOS PRATIQUES

Nouveau : panneau pocket

Retrouvez les informations et les alertes de la commune sur PanneauPocket.

C'est une application mobile 100% gratuite et 100% anonyme.

Accessible sur ordinateur : app.panneaupocket.com



Anticipez vos prochaines vacances !

Renouvelez votre passeport et/ou votre carte d'identité dès maintenant .

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la commune : www.mouchard.fr ou par téléphone.

Services d'urgence

Les services d'urgence vous rappellent désormais avec le **0 800 112 112**. Ceci n'est pas un spam ! Ce numéro a été spécifiquement mis en place pour les rappels des services d'urgence : vous pouvez répondre à ce numéro en toute confiance ! Il est conseillé d'enregistrer dès à présent ce numéro dans vos contacts afin de l'identifier facilement et de ne pas le confondre avec un démarchage commercial.

En cas d'urgence, vous devez continuer de composer les numéros d'urgence habituels, joignables gratuitement 24h sur 24 ; vous serez alors mis en relation avec une personne en mesure de vous aider.

15 - SAMU

17 - Police ou gendarmerie

18 - Pompier

112 - Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux 3 services ci-dessus)

197 - Alerte attentat / alerte enlèvement



Démarchage à domicile : soyez vigilants !

Le démarchage à domicile est une méthode de vente qui consiste en la sollicitation d'un consommateur à son domicile, son travail, dans un espace public ou privé non habituel pour le commerce.

Selon l'article L.221-10-1 du Code de la consommation: "Est interdite toute visite non sollicitée d'un professionnel au domicile d'un consommateur en vue de vendre des produits ou de fournir des services lorsque le consommateur a manifesté de manière claire et non ambiguë ne pas vouloir faire l'objet d'une telle visite".

Pour manifester son refus, le consommateur peut mettre une inscription visible à l'extérieur de son domicile, du type « Je refuse le démarchage à domicile ».

Si vous avez signé un devis ou un contrat, vous pouvez exercer votre droit de rétractation: envoyez par lettre recommandée avec accusé de réception le formulaire de rétractation (dans un délai de 14 jours) ou une déclaration exprimant sans ambiguïté votre volonté de vous rétracter, au vendeur.



Découvrez les offres de la Mutuelle Familiale

Votre communauté de communes propose un nouveau service à ses habitants.

Afin de permettre aux habitants ne bénéficiant pas d'une mutuelle d'entreprise (retraités, agents territoriaux, jeunes ou sans activité) de faciliter leurs démarches, votre territoire a noué un nouveau partenariat.

Sans aucune obligation d'engagement, la Mutuelle Familiale vous proposera ses différentes offres de mutuelles à tarifs négociés. Une interlocutrice vous recevra sur rendez-vous dans les locaux de France Services à Ounans. Vous trouvez que vous payez cher pour votre complémentaire santé ou vos remboursements vous semblent faibles par rapport à vos besoins ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec la Mutuelle Familiale et à venir comparer les offres et les tarifs. Proche de chez vous, vous pourrez ainsi rencontrer une personne physique qui pourra vous conseiller et vous accompagner dans la souscription d'une protection santé répondant à vos besoins. Pour plus d'informations ou pour prendre rendez-vous avec notre partenaire, vous pouvez les contacter directement au 03 84 24 88 89.



VIE COMMUNALE

État civil 2024



5 naissances : Nina, Mia, Noé, Cataleya et Sophie



13 décès



2 pacs - 1 mariage

Écoles

61 élèves sont répartis sur 3 classes de 25/15/21 enfants.

Cette année, un calendrier bien fourni de projets et manifestations sera proposé aux enfants comme une rencontre cross, un spectacle « chanson pour Camille », des films « école et cinéma », des activités à la médiathèque ...

C'est grâce au support financier apporté par l'association « Les P'tits Copeaux » que bon nombres de projets aboutissent.

Un petit rappel s'impose, lorsque votre enfant manque l'école et la garderie, il faut les prévenir.

École maternelle : 03.84.37.80.41

École primaire : 03.84.3780.60

Accueil de loisirs : 03.84.37.80.87

Octobre rose

Quelques décorations ont été installées et emportées par le vent. Malgré tout nous avons voulu montrer notre soutien aux personnes touchées par le cancer du sein mais plus largement à toute celles confrontées au cancer.

Plus on en parlera plus on fera de la prévention.



Halloween

Le 31 octobre, une bande de petits monstres s'est retrouvé au champ de foire pour aller faire un tour auprès des commerçants et revenir partager un apéro ainsi qu'une soupe à la citrouille. A l'année prochaine !



Travaux

- L'année 2024 a été marquée principalement par la fin des travaux du gymnase avec notamment la pose d'un sol synthétique et la réouverture en septembre des salles du 1^{er} étage et en octobre de la salle des 3 chênes.

- La 5^{ème} tranche des travaux de renforcement de l'éclairage public est terminée, nous avons donc à ce jour un éclairage économe et performant sur toute la commune.

En 2025 :

- Création d'un réseau de chaleur urbain de 1.3 km qui desservira : Lycée du bois, gymnase, salle des fêtes, école primaire et maternelle, Institut des compagnons du Tour de France, maison de santé, immeubles de La Maison Pour Tous, mairie.

- Caserne de Lorette : Ce projet porté par le département et le SDIS est financé pour moitié par les 11 communes de 1^{er} appel du secteur (déduction faite de 100 000€ apportée par la communauté de communes) et est indispensable au bon fonctionnement du service de secours et d'incendie de Lorette. Cette caserne attendue depuis longtemps est pour nos pompiers un vrai soulagement et donne espoir à de nouveaux volontaires et notamment des jeunes sapeurs.

- Champ de foire : le projet définitif a été travaillé avec les élus lors du dernier COPIL. Fin des travaux prévus en 2025.

- Éclairage du stade : rénovation de l'éclairage des terrains d'honneur et d'entraînement : passage en éclairage led sur les deux terrains, abaissement des 6 poteaux existants par 4 poteaux sur le terrain stabilisé.

- Réfection de la voirie : Rue de la Croix Rousse : Il est prévu de supprimer le caniveau grille existant et de le remplacer par un caniveau béton avec un système de grille siphonée afin d'éviter les remontées d'odeur du réseau des eaux usées, Rue du 11 novembre : L'aménagement a pour but de renouveler le revêtement de voirie et de créer un trottoir en bordure franchissable, Rue de la République et Rue de Strasbourg : L'aménagement a pour but de renouveler le revêtement de trottoir en intégrant le changement des bordures le long de la voirie. Le nouveau revêtement permet de rendre les trottoirs plus adaptés aux personnes à mobilité réduite. Création d'espaces verts le long de la voirie départementale qui serviront pour l'infiltration des eaux pluviales.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Repas des aînés

Dimanche 12 janvier 2025 a eu lieu le repas des aînés des plus de 75 ans (en 2024). Un moment convivial animé par Emilienne Amiet autour d'un repas cuisiné par la boucherie des Arcades d'Arbois. Les galettes ont été préparées par la boulangerie des Co 'pains.

45 colis confectionnés par « Fan d'Emplettes » ont été distribués par l'équipe du CCAS.



VIE ASSOCIATIVE

Les P'tits Copeaux

Grâce à ses manifestations, Les P'tits Copeaux peuvent aider l'école tout au long de l'année pour financer les sorties, le spectacle de Noël...

De nombreux visiteurs sont venus ce samedi 23 novembre au matin visiter les nombreux stands qui remplissaient la salle des fêtes.

Vendredi 6 décembre, 75 marcheurs équipés de lampions ont arpenté les rues de Mouchard et les vignes pour aider la lutine Séraphine à retrouver le Père Noël. Ce dernier les attendait dans la cour de l'école pour le plus grand bonheur des enfants. Pour cette belle occasion, l'association de parents d'élèves proposait également buvette et restauration (paninis, huîtres, vin chaud et vin blanc).

Marché de Noël

Dimanche 15 décembre, 50 stands exposants se sont installés afin d'offrir un large choix de produits artisanaux de 10h à 17h. Des animations étaient proposées tout au long de la journée, de la sculpture de ballons, du dessin, un moment calme et magique était proposé dans la maison du Père Noël par Séraphine la lutine grâce aux contes. Enfin le Père Noël est venu distribuer des papillotes.



DATES À RETENIR

- Don du sang : 4 mars, 24 juin, 19 août, 28 octobre 2025
- Chasse aux œufs
- Vide grenier : 6 ou 13 avril 2025
- Fête de la musique : 14 juin 2025
- Kermesse école et P'tits Copeaux : fin juin
- Rando muscadienne : septembre 2025
- Sortie en bus à GUEDELON : 4 octobre 2025
- Marché de Noël : 14 décembre 2025



OPPOSITION

Nous vous transmettons les vœux de nos amis Allemands du comité de jumelage de VÖHL. Les comptes rendus des conseils municipaux ne vous donnent pas toujours la position des votes de l'opposition, car le nombre de voix n'est pas toujours indiqué. Il y a eu des sujets difficiles...le gymnase..., l'aménagement du champ de foire...descriptif non réaliste et coûts excessifsnous n'avons pas la place de développer ici mais nous restons à votre disposition pour toute info si vous le souhaitez concernant ces sujets, ou d'autres également. Les dossiers qui ont été présentés lors des vœux proposaient une simulation des financements possibles et non un financement définitif. Nos meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.

J. Geneletti D. Ferniot M. Rochet